

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 815

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Après l'alinéa 96, insérer l'alinéa suivant :

« g bis) L'article L. 133-6-7-3 devient l'article L. 613-6 ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.